

**SCP BALLALOU ALADEL**  
**« Le Majestic » 99 bd des Allobroges**  
**74130 BONNEVILLE**  
**Tél.04.50.97.21.34. Fax.04.50.97.23.58**  
**Email : bonneville@scp-ballaloud.fr**

---

**VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**Au plus offrant et dernier enchérisseur**

**EN UN SEUL LOT**

**Sur la Commune de LES GETS (74260)**

**Un appartement / une cave**  
**72 route du Rocher**  
**Résidence L'ETOILE DU BERGER**

**La vente aura lieu**  
**JEUDI 07 JANVIER 2021 à 14 Heures**  
**Au Palais de Justice de BONNEVILLE (74130)**  
**Quai du Parquet**

**Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours**  
**pour porter une surenchère de 10% du prix atteint.**

## **DESIGNATION**

### **SUR LA COMMUNE DE LES GETS (74260)**

Les biens et droits constitués d'un appartement, situé au 1er étage d'une copropriété comportant 4 niveaux où se répartissent dix-huit logements de taille variable. Le bâtiment a été construit dans les années 1980.

Le bien immobilier est situé sis et cadastré Section I sous le n° 2678, pour 15a 36ca, et notamment :

- Le lot n° 103 et les 239/10.000èmes des parties communes générales et les 254/10.000èmes des charges spéciales du bâtiment = Un studio portant le n° 1C, d'une superficie de 23,76m<sup>2</sup>.
- Le lot n° 128 et les 229/10.000èmes des parties communes générales et les 254/10.000èmes des charges spéciales du bâtiment = une cave, située au rez-de-chaussée, portant le n° C3.

### **Description de l'intérieur :**

L'appartement (lot 103) possède une entrée à l'intérieur du bâtiment, une pièce de vie, un balcon orienté est, un coin cuisine séparé par un petit bar, une salle de bains – WC.

La cave est située au RDC, n°C3.

**Superficie habitable totale du bien (Loi Carrez) : 23,76 m<sup>2</sup>**

## **OCCUPATION**

Il résulte du PV de description en date du 06. 08. 2019 que le débiteur a déclaré que le studio était occupé à titre gratuit jusqu'à la fin du mois d'août 2019 par son fils Tom CRIGNON.

Sinon, le bien est en vente depuis plusieurs mois dans une agence immobilière.

**MISE A PRIX**  
**80.000,00 Euros, frais en sus**  
**(Quatre-Vingt mille Euros)**

Une consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de Banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre d'un montant de 8 000 Euros, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de BONNEVILLE (74130).

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté, ainsi que le procès-verbal de description ci-annexé, au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Rôle 19/01393), et au cabinet de l'Avocat.

**VISITE SUR PLACE**

**Vendredi 18 décembre 2020 de 11 h 00 à 12 h 00**  
**Organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES**